

**DENOMINATION**  
**ASSAINISSEMENT**  
**2016**

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016**  
**ET SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS**  
**ET L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

Nombre de membres en exercice	: 15
Nombre de membres présents	: 10
Nombre de suffrages exprimés	: 12
Votes	Contre : 0 Pour : 12

Date de la convocation le 04-04-2017.

Séance du 12 avril 2017 à 20 H 30

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr TESTON Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par Mr VOLLE,

après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	/	20 763,79 €	/	38 387,33 €	/	59 151,12 €
Opérations de l'exercice	31 666,80 €	47 304,61 €	88 588,70 €	27 312,82 €	120 255,50 €	74 617,43 €
TOTAUX	31 666,80 €	68 068,40 €	88 588,70 €	65 700,15 €	120 255,50 €	133 768,55 €
Résultat de clôture	/	36 401,60 €	22 888,55 €	/	/	13 513,05 €

Besoin de financement  
Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement des RAR  
Excédent de financement des RAR

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

2°) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

29 638,55 € au compte 1068 investissement

3°) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations MM VOLLE - BEUGNET - GAUTHIER - CROZIER - CORNET - HILAIRE - TESTON - JOLLIVET - PIQUEMAL - EUVRARD - BOUNIARD

Mme LEBRAT a donné procuration à M. GAUTHIER. Mme GRENIER a donné procuration à M. TESTON.

Le Maire ne prend pas part au vote

Pour expédition conforme, le 13 avril 2017

Le Maire André VOLLE

**DELIBERATION N° 2017/15**

